

## **Objet : Lettre de mission de la référente Science Ouverte pour Lyon 1**

En phase avec le contexte politique national qui comprend l'adoption en 2016 de la loi pour une République Numérique, avec le déploiement en 2018 d'une politique nationale pour la Science Ouverte et avec l'adoption en 2019 d'une feuille de route pour la Science Ouverte par le CNRS, l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) se dote d'une politique d'établissement pour la Science Ouverte. Celle-ci s'appuie à la fois sur les valeurs fondatrices d'intégrité et d'excellence scientifiques de l'UCBL et sur une tradition ancienne de diffusion des savoirs vers la société. Pour ce faire, le président de Lyon 1, Monsieur Frédéric FLEURY, a nommé Mme Chérifa BOUKACEM-ZEGHMOURI, référente Science Ouverte, pour lui donner mission :

- D'instruire les questions majeures de la Science Ouverte et de proposer à la gouvernance de l'université des orientations et des actions, adaptées aux spécificités de l'établissement.
- De proposer une feuille de route pour la mise en œuvre d'une politique Science Ouverte qui prenne en compte les acteurs de l'établissement déjà engagés dans le déploiement d'actions d'ouverture de la science et les acteurs nationaux qui forment le paysage de la Science Ouverte.

La feuille de route proposée concrétisera l'engagement de Lyon 1 en faveur d'une politique de Science Ouverte organisée autour de quatre axes complémentaires :

### **Axe 1 : Inciter au libre accès aux publications scientifiques**

Soutenir les chercheurs et les équipes de recherche dans le dépôt systématique des publications en texte intégral dans l'archive ouverte institutionnelle HAL Lyon 1, selon les termes définis par la Loi pour une République Numérique.

### **Axe 2 : Favoriser la gestion et le partage des données selon le principe « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire ».**

Soutenir les équipes de recherche dans l'élaboration des Plans de Gestion de Données (PGD) pour aider au développement d'une culture de partage et de réutilisation des données de la recherche reposant sur les principes internationaux FAIR (*Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*).

### **Axe 3 : Développer la culture et les compétences de l'Openness**

Accompagner les jeunes chercheurs dès leur formation doctorale et les chercheurs confirmés au plus près de leur pratique *in situ* dans l'acquisition des connaissances et des compétences propres aux modalités ouvertes et collaboratives de la science. Ceci dans le but de favoriser le développement de pratiques de recherche ouvertes, transférables et pérennes.

### **Axe 4 : Consolider et valoriser la diffusion des savoirs scientifiques vers la société**

Renforcer le maillage et la coordination des actions des acteurs locaux en faveur de la diffusion des savoirs vers les citoyens, à des fins de valorisation et de dialogue avec la société.

La politique Science Ouverte de Lyon 1 soutient des actions nationales et internationales de la science et correspond ainsi pleinement aux objectifs d'accès et de partage sans entraves des connaissances scientifiques qui caractérisent la science à l'horizon 2030.